

URBANISME ET CADRE DE VIE: LE JUSTE ÉQUILIBRE NOCÉEN

**P.8 PROLONGEMENT MÉTRO
LIGNE 1, EN DÉBAT**

**P.15 MICRO-FOLIE, NOUVEAU
LIEU CULTUREL**

P.22 NOTRE DOYENNE

Les ECHOS • Janvier 2022

- 3 • ÉDITO DU MAIRE**
- 4 • DOSSIER DU MOIS**
 - 4 Urbanisme et cadre de vie
 - 8 Prolongement du métro ligne 1
- 10 • RETOUR EN IMAGES**
- 12 • VIE NOCÉENNE**
 - 12 Concours de dictées et de nouvelles / Sensibilisation contre les violences faites aux femmes
 - 13 ObjectifTéléthon
 - 14 Bornes Métropolis
 - 15 Micro-Folie / Recensement de la population
 - 16 Site internet et réseaux sociaux
 - 17 Foyer de l'Amitié
- 18 • ÉDUCATION**
 - 18 Kit 16 ans
 - 19 Semaine des droits des enfants
- 20 • COMMERCE**
 - 20 Poissonnerie Sirène Lila
 - 21 Décorations de Noël / Le métier de coach professionnel
- 22 • NOCÉENS À L'HONNEUR**
 - La doyenne de Neuilly-Plaisance
- 23 • PORTRAIT**
 - Pierre-Yves Denizot, auteur nocéen
- 24 • SOLIDARITÉ**
 - 24 Apprentissage du Français
 - 25 Offres de soins
 - 26 Restos du cœur et collectes dans les écoles
- 27 • SÉCURITÉ**
 - Aide de la Région / ASPR Formations
- 28 • SPORTS**
 - Alexis Berquier, tennisman de demain
 - Le Taïso : quesako ?
- 29 • JEUNESSE**
 - Dispositif Reboost ton avenir
- 30 • TRAVAUX**
 - Point sur les travaux en cours
- 31 • CULTURE**
 - Livre du mois / Séances de légendes / SNU à Neuilly-Plaisance
- 32 • COURRIERS DES NOCÉENS**
- 33 • JEUX ET ÉTAT CIVIL**
- 34 • EMPLOI**
 - Recrutement express
- 35 • TRIBUNES POLITIQUES**



**La Fauvette
CINEMA**

*Toute la programmation
du cinéma en ligne sur
le site de la Ville.
Réservez vos places dès
maintenant.*



Neuilly-Plaisance Échos

Le Mensuel des Nocéens
Hôtel de Ville
6, rue du Général de Gaulle
93360 Neuilly-Plaisance
01 43 00 96 16

Directeur de la publication:
Christian Demuynck

Collaboration:
R. Beniada, A. Delacroix,
A. Fournier, P. Aubry,
J. Beaudenuit, F. Rola.

Crédits photographiques:
Mairie de Neuilly-Plaisance,
123RF.
Photos non-contractuelles.

Maquette et impression:
Perigraphic
Imprimé sur papier PEFC.



Suivez toutes nos actualités :

www.mairie-neuillyplaisance.com

Neuilly-Plaisance Ville

ville_neuillyplaisance



La Côte
Amalfitaine du 20
au 27 juin 2022
50 kilomètres de
côte le long de la
péninsule italienne
de Naples
à Capri

L'ATCI : Accueil Tourisme
- Comité d'Initiative -
L'association nocéenne
ATCI propose sorties et
voyages aux Nocéens

Programme complet et
renseignements au
06 11 77 69 73

Découverte du pays basque
du 9 au 13 mai 2022
Biarritz - Saint-Jean-de-Luz-Espelette
- Bayonne - Saint-Jean Pied-de-Port
- Saint Sébastien





BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2022

En ce début d'année, comme depuis près de deux ans, la Covid 19 n'en finit malheureusement pas de faire parler d'elle, entre 5^e vague et variant Omicron. À n'en pas douter, le virus jouera encore les trouble-fête en 2022. Face à cela, la vaccination reste plus que jamais nécessaire.

L'intensification de l'épidémie nous a obligés à annuler plusieurs événements dont certains étaient très attendus : cérémonie des vœux, galette des aînés, thé dansant, spectacle de Noël des enfants des accueils de loisirs, ... Soyez cependant assurés qu'une fois le danger éloigné, nous partagerons à nouveau ces moments de convivialité tant appréciés. Ils pourront reprendre grâce à l'implication sans faille des agents municipaux que je tiens sincèrement à remercier pour leur travail accompli en 2021.

2022 sera également celle d'un rendez-vous crucial pour notre pays : l'élection présidentielle. Pour remédier à la situation actuelle de sclérose et de fracture, la France a besoin d'ordre, de sérénité et d'espoir. Mobilisez-vous, il est primordial de pouvoir exprimer vos opinions par le vote, quel que soit le parti pris, sans mauvais jeu de mots, par ce droit durement acquis et socle de notre société démocratique.

Que l'on dirige un pays ou une commune, il faut penser le présent mais aussi se projeter dans l'avenir, fut-il lointain. En 2035 devrait « sortir de terre » la prolongation de la ligne 1 du métro jusqu'à Val-de-Fontenay. Sur ce point, nous ne pouvons que nous en réjouir, les besoins en transports en commun sont grandissants avec l'intensification urbaine imposée par l'État et les existants déjà saturés. Le projet initial ne prévoyait la destruction que d'une partie de parcelle de 3660m² au sein de la zone d'activités de la Fontaine du Vaisseau, pour mettre un ouvrage annexe à Neuilly-Plaisance, qui ne disposera d'aucun arrêt voyageur.

Aujourd'hui, pour des raisons purement économiques, il est prévu de détruire toute la zone d'activités, soit plus de 25000m², 400 emplois, en déplaçant le centre de maintenance de Fontenay à Neuilly-Plaisance. Cela implique aussi d'être le point d'entrée/sortie du tunnelier. Sacrifier nos entreprises, subir les allers et venues incessants des engins de chantier et les conséquences sur les habitations alentours,

la Ville s'y refuse. Nous avons besoin de vous pour réclamer le retour de cet ouvrage à Fontenay-Sous-Bois qui dispose de terrains libres et qui y est favorable. Mobilisez-vous pendant l'enquête publique dès la fin du mois de janvier, venez remplir le registre en mairie, venez aux réunions publiques à partir du 31 janvier, battons-nous ensemble pour obtenir le retour au tracé initial et sauver notre zone d'activités. Nous comptons sur vous.

L'avenir, c'est aussi préserver autant que possible notre cadre de vie et le caractère exceptionnel de notre Ville. Cela a tout d'une gageure tant l'appétit des promoteurs immobiliers est féroce mais nous utilisons toutes les possibilités offertes par les textes pour y parvenir.

Comme vous le verrez dans le dossier du mois j'ai, pour la seule période de 2018 à 2021, refusé des permis de construire pour 8 projets représentant 233 logements. Cependant, nous n'avons pas toujours les moyens juridiques de refuser les demandes. Dans ce cas, nous demandons aux promoteurs de retravailler le projet initial. Le projet final est souvent très loin des premières esquisses qui ne visent la plupart du temps qu'à construire un maximum de logement sans souci architectural particulier. 7 projets immobiliers représentant 241 logements ont ainsi été révisés durant la période 2018-2021. C'est par exemple le cas de celui de la place de la République, à l'emplacement du café du marché, dont les travaux débiteront dans le premier trimestre 2022. Au-delà de l'urbanisme, les projets ne manquent pas pour 2022 avec entre autres la création d'une Micro-Folie, lieu culturel numérique à la Bibliothèque municipale ; l'adoption du plan vélo ; l'extension du réseau de caméras de vidéo-protection ; le lancement des travaux de la piscine et de l'Hôtel de Ville...

Excellente année 2022 à toutes et à tous !

Votre Maire,
Christian DEMUYNCK





URBANISME ET CADRE DE VIE: LE JUSTE ÉQUILIBRE NOCÉEN.

Depuis de nombreuses années, **Christian Demuynck**, le Conseil municipal et les services de la Ville travaillent à préserver et valoriser le cadre de vie de Neuilly-Plaisance, exception reconnue en Seine-Saint-Denis. Maîtriser l'urbanisation du territoire malgré les obligations de constructions imposées par le Gouvernement et les vellétés des promoteurs tel est le défi constant de la Municipalité.

L'urbanisme regroupe l'ensemble des techniques et sciences permettant l'aménagement des espaces urbains, le bien-être des Hommes et l'amélioration des rapports sociaux en préservant l'environnement. Les communes s'appuient sur le **Plan Local d'Urbanisme (PLU)**, document de planification urbaine fixant les grandes orientations d'aménagement à venir. Pour Neuilly-Plaisance, il a été adopté par le Conseil municipal du 26 septembre 2017. Il a remplacé le Plan d'Occupation des Sols (POS) et sera prochainement suppléé par le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) qui pourrait être adopté par le Conseil de territoire de Grand Paris Grand Est fin 2022.



Parc des coteaux d'Avron

Stratégique et réglementaire, le PLU est fondé sur des thématiques clés :

- **Préserver le cadre de vie.** La préservation du tissu pavillonnaire, la valorisation de l'emploi local, l'optimisation des déplacements ou encore la mise en valeur de la trame paysagère et écologique sont autant d'objectifs qui ont guidé l'élaboration du PLU. À ce titre, des réflexions sur le centre-ville sont actuellement menées par l'agence d'urbanisme HYL et des études pour le comblement des anciennes carrières de gypse du parc des coteaux d'Avron en vue de son agrandissement seront prochainement lancées.

LE LOGEMENT SOCIAL À NEUILLY-PLAISANCE

Un logement social est un logement construit avec l'aide de l'État et qui est soumis à des règles de construction, de gestion et d'attribution précises. Les loyers sont également réglementés et l'accès au logement conditionné à des ressources maximales.



Visite de la résidence étudiante Simone Veil, chemin Tortu en mars 2021

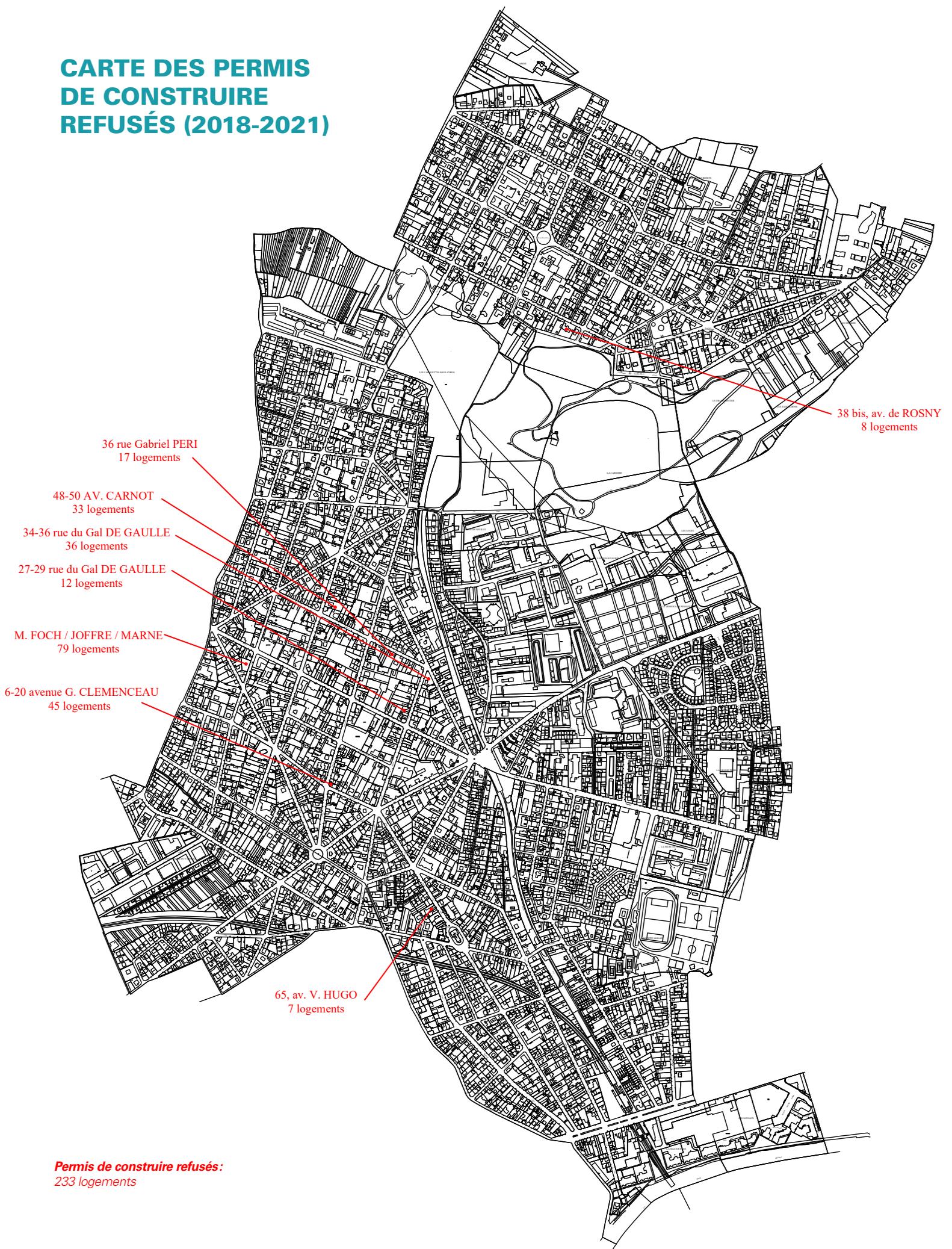
À ces objectifs s'ajoute la volonté appuyée de la municipalité d'assurer un renouvellement urbain de qualité afin de faciliter le parcours résidentiel des Nocéens tout en favorisant la mixité fonctionnelle, sociale et générationnelle. La mixité fonctionnelle consiste à équilibrer habitations, commerces, services publics, activités culturelles et de loisirs, sur le territoire.



M. Martinache, adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme et au Développement durable

- **Maîtriser le foncier.** La ville de Neuilly-Plaisance n'hésite pas à utiliser le Droit de Préemption Urbain (c'est à dire la possibilité d'acquérir un bien dès sa mise en vente) pour sauvegarder du patrimoine architectural, sauver des commerces et limiter les gros programmes immobiliers de construction. Les exigences de l'État poussent les villes à densifier leur territoire, c'est-à-dire à construire toujours plus. Neuilly-Plaisance, elle, cherche à préserver un équilibre qui permet de préserver l'art de vivre nocéen.

CARTE DES PERMIS DE CONSTRUIRE REFUSÉS (2018-2021)



Permis de construire refusés:
233 logements

LES PROJETS EN COURS

La ville de Neuilly-Plaisance participe activement aux groupes de travail des différents projets d'aménagement visant à l'amélioration du cadre de vie et à l'apaisement des circulations :

- **Plan vélo** sur la commune en lien avec le Conseil départemental et le bureau d'études Inddigo. L'ambition du département est de rendre le territoire 100% cyclable d'ici 2024. Le Département a investi 150 millions d'euros sur l'ensemble des routes départementales pour l'adapter à la pratique du vélo, à travers plus de 300 projets.

À Neuilly-Plaisance, le club « *Je décide pour ma ville* » sera prochainement dédié au plan vélo.



Aménagement de piste cyclable en Seine-Saint-Denis

AUTRE PROJET D'ENVERGÛRE

La Ville met en place le **Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) à partir du 1^{er} janvier**. Les demandes d'autorisations de travaux en urbanisme (*permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable, certificat d'urbanisme, déclaration d'intention d'aliéner, etc.*) pourront être enregistrées sous forme numérique. Ce service en ligne est gratuit.

Il vous permettra de formuler votre demande en ligne et de télécharger les pièces justificatives à chaque étape du dossier. Pour cela, rendez-vous sur <https://gnau28.operis.fr/neuillyplaisance/gnau>

Pour les personnes qui n'ont pas accès au numérique ou qui ne sont pas à l'aise avec cet outil, il sera toujours possible

de déposer en format papier le dossier en Mairie ou de l'adresser par courrier.

Vous voulez en savoir plus sur l'urbanisme à Neuilly-Plaisance ou vous avez une question spécifique, une FAQ (*foire aux questions*) est désormais disponible sur le site internet de la ville à l'adresse suivante : <https://www.mairie-neuillyplaisance.com/urbanisme/faq>

QUELS AVANTAGES ?

LA DÉMATÉRIALISATION POUR TOUS

Guichet accessible 7 jours /7, 24 heures/24



Facilite les démarches
(assistance en ligne vers le bon formulaire Cerfa, pré-remplissage, suivi)



Permet le zéro papier



Gagne du temps lors du dépôt de dossier



Optimise la gestion des demandes d'urbanisme



Sécurise les informations



Améliore la qualité des services publics

PROLONGEMENT DE LA LIGNE 1 DE MÉTRO À VAL DE FONTENAY: OUI MAIS....

Île-de-France Mobilités souhaite prolonger la ligne 1 du Métro à l'est, de l'actuel terminus Château de Vincennes à la station Val de Fontenay. La position de la Ville sur ce dossier est claire: oui au prolongement mais non à la construction d'un centre de dépannage des rames sous la zone d'activités de la Fontaine du Vaisseau.

Il s'avère que pour des raisons financières, l'emplacement du CDT a été modifié sans que la Ville n'en soit avisée. Désormais, il est prévu de le construire intégralement sous la zone d'activités de la Fontaine du Vaisseau. Plus encore, l'entrée du tunnelier chargé de forer le nouveau tunnel se ferait à cet endroit et les déblais seraient évacués par camion via l'A86 à partir de ce même site (à l'emplacement de l'actuelle casse Roche).

Dans ces conditions, les conséquences pour la ville sont tout autres puisque cela implique tout simplement la destruction de la totalité de la ZA, son déplacement sur un autre site à déterminer et son hypothétique reconstruction à l'issue des travaux. Rappelons au passage que la Fontaine du Vaisseau ce sont 50 entreprises et plus de 400 emplois.

LE PROJET DE PROLONGEMENT CONSISTE EN LA CRÉATION DE TROIS NOUVELLES STATIONS :

- Les Rigollots à Fontenay-sous-Bois, à la lisière de Vincennes,
- Grands Pêcheurs à Montreuil,
- Val de Fontenay à Fontenay-sous-Bois.



Perspective extérieure de la station Val de Fontenay depuis les sorties RER A et E, produite dans le cadre des études de Schéma de Principe (image non-contractuelle) (Sources: RATP, Agence Véra Broëz)



Zoom entre la station Val de Fontenay et le CDT (Source: Ingérop)

Pour les riverains de ce quartier résidentiel, ce brusque changement de tracé a de très importantes conséquences. En effet, ils devront subir pendant plusieurs années bruit, vibrations et passages incessants de camions.

Pour l'entretien des rames, il est nécessaire de construire un Centre de Dépannage des Trains (CDT). Celui-ci était initialement prévu en souterrain sur le territoire de Fontenay-sous-Bois, commune qui par ailleurs ne s'opposait pas à cette construction. Seule une cheminée d'aération d'une emprise relativement modeste devait être construite sur le territoire de Neuilly-Plaisance.



LE CALENDRIER DU PROJET:

- phase d'enquête et d'étude de 2022 à 2027
- phase de travaux de 2028 à 2035 (sous toute réserve)

La totalité du coût du chantier de prolongement est estimée à 1,4 milliard d'euros.

Face à un projet ayant d'aussi importantes conséquences pour Neuilly-Plaisance, quelles garanties a pu obtenir la Ville ? Elles sont bien minces ! La Région et Île-de-France Mobilités se sont engagés à préserver le caractère économique de la ZA à l'issue de travaux. Il ne pourra donc pas y être édifié d'habitations. Cependant il ne s'agit là que d'engagements de principe qui n'ont aucune force juridique.

Sollicitée dans le cadre de l'enquête publique, la Ville a émis lors du conseil municipal du 15 décembre 2021, un avis défavorable à la construction du CDT sur le site de la Fontaine du Vaisseau. La délibération précise que dans le cas où il ne serait pas tenu compte de cet avis, les entreprises évincées devront être accompagnées par la Région depuis leur déplacement jusqu'à leur réimplantation, et la vocation économique de la ZA garantie. Enfin, elle désire que les conséquences financières de la construction du CDT pour la Ville soient prises en charge.

Par cette délibération, la Ville n'entend nullement s'opposer à ce projet qui à terme sera bénéfique pour les Nocéens même si aucune station n'est construite sur notre territoire. Elle souhaite simplement que le projet initial de construction du CDT à Fontenay-sous-Bois soit retenu.

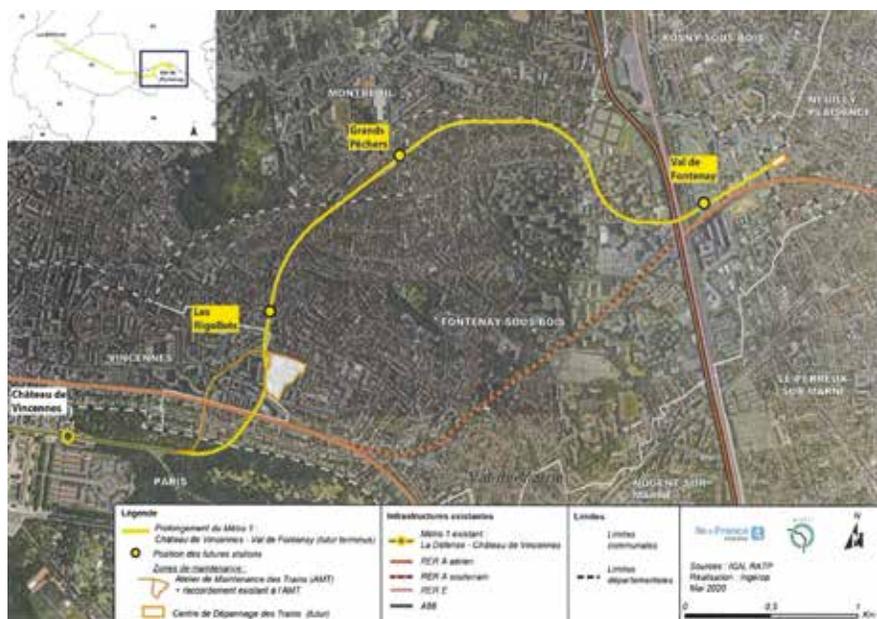
Rappelons à cet égard que c'est justement ce que prévoit le Contrat de Développement Territorial « Paris Est entre Marne et Bois » signé le 21 décembre 2015 par le Préfet de la Région Île-de-France, les présidents du conseil départemental du Val-de-Marne et de la Seine-Saint-Denis, de la communauté d'agglomération de la Vallée de la Marne ainsi que les maires du Perreux-sur-Marne, de Neuilly-sur-Marne, de Rosny-sous-Bois, de Fontenay-sous-Bois et de Neuilly-Plaisance.

Pour mémoire, ce contrat est un outil de planification et de programmation élaboré dans une démarche partenariale portée conjointement par l'État et les collectivités territoriales, visant à accompagner la création d'un nouveau réseau de transports et à faire en sorte que ses gares puissent produire pleinement les effets de développement attendus.

Or, en retenant un autre projet que celui validé par l'État et les collectivités concernées lors de la signature, il apparaît clairement que les engagements contractuels ne sont pas tenus puisqu'il n'a jamais été question que le terminus technique de la ligne de métro soit situé sur la commune de Neuilly-Plaisance.



Projet initial du prolongement du métro en 2015



Prolongement du métro en 2021

Pour que notre avis puisse peser davantage, la commune a besoin du soutien des Nocéens lors de la phase d'enquête publique qui aura lieu du lundi 31 janvier au mercredi 2 mars 2022.

Vous souhaitez vous mobiliser contre la démolition de la zone d'activités de la Fontaine du Vaisseau ? Faites part de vos observations sur le registre prévu à cet effet durant la période de concertation et plus spécifiquement des permanences du commissaire enquêteur qui seront organisées à l'Hôtel de Ville de Neuilly-Plaisance les lundis 31 janvier et 14 février de 9 h à 12 h et le mardi 1^{er} mars de 14 h à 17 h.

Plus d'infos sur le site de la Ville.



1.12.21 • CLUB LECTURE 4-6 ANS

Séance du club des 4-6 ans à la bibliothèque. Comme d'habitude, le conte est suivi d'un atelier créatif.



5.12.21 • COMMÉMORATION

Cérémonie en hommage aux victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, présidée par **Martine Lamaurt**, première adjointe.



3.12.21 • MISE EN LUMIÈRE DE L'HÔTEL DE VILLE

Les illuminations de fin d'année ont mis en beauté l'Hôtel de Ville et différents sites de la Ville.

11.12.21 • COMMÉMORATION

Cérémonie commémorant la bataille du plateau d'Avron en 1870. Élus, Nocéens, Rosnéens et associations d'anciens combattants se sont recueillis.



4.12.21 • CONCOURS DE DICTÉES

10^e édition du concours de dictées comptant 177 participants, à la salle des Fêtes.



11.12.21 • REMISE DE PRIX

Remise des prix des concours de nouvelles et de dictées. Ici, en présence du Maire, **Christian Demuyck** et d'Elouan Wesser, 3^e prix de la dictée des 6^e-5^e.



15.11.21 • HALTE-JEUX

La Halte-jeux de Neuilly-Plaisance a fêté Halloween avec les enfants.



20.11.21 • LE RDV DE LA CRÉATIVITÉ

Le salon des arts créatifs a fêté sa 20^e édition et a accueilli près de 750 visiteurs.



16.12.21 • PÈRE NOËL

Tournée du Père Noël dans les accueils de loisirs de la Ville. Ici à l'accueil de loisirs Foch.



22.12.21 • FERME VIVANTE

Ânes, veaux, chèvres, moutons, la ferme vivante a ravi les petits et les grands sur le parvis de l'Hôtel de Ville.



25.11.21 • DU PARTAGE

130 seniors nocéens ont partagé un déjeuner dansant à la fameuse guinguette « Chez Gégène » sur les bords de Marne.



18.12.21 • 100% PLAISIR 100% FESTIF

Balade en calèche, fanfares, mascottes et défilé aux lampions, tels étaient les animations de Noël et du 100% plaisir !

25.11.21 • SOLIDARITÉ

Opération pochons sourires en faveur du Téléthon par le Lions club Neuilly Dhuis à la résidence d'Églantine.

CONCOURS DE DICTÉES : UN SANS-FAUTE !

Carton plein pour le concours de dictées avec 177 candidats toutes catégories confondues qui se sont pressés samedi 4 décembre à la salle des fêtes pour se confronter aux difficultés de la langue française.

Tandis que les plus jeunes, à savoir les CM1/CM2, se sont mesurés aux premières lignes du livre *Harry Potter et Le prisonnier d'Azkaban*, les collégiens ont, eux, composé sur un texte issu du *Temps des secrets* dans lequel Marcel Pagnol décrit sa rentrée en sixième.

Pour ce qui est de la catégorie intergénérationnelle, les participants ont planché sur un texte de Karine Germoni, maître de conférences en langue française à la Sorbonne. Son cabinet de curiosités montpelliérain avec son œil-de-bœuf, son odeur méphitique et sa kyrielle de drapeaux amarante, orange, incarnats, bleu clair a donné bien du fil à retordre aux participants.

Malgré les nombreuses chausse-trappes de ces textes, **Madame Lamaurt et Monsieur Vallée**, adjoints au Maire et le jury de correcteurs issu du Conseil des Aînés ont constaté des meilleurs résultats que lors des précédentes éditions, signe que le niveau monte parmi

les participants. Bravo donc à tous les candidats et plus particulièrement aux lauréats. En effet, il y a eu un zéro faute dans la catégorie jeunesse et dans la catégorie intergénérationnelle, le candidat vainqueur n'a fait qu'une seule faute, ce qui n'est pas un mince exploit tant le texte recelait de pièges malgré son apparente facilité.



Autre résultat officiel, les lauréats du concours de nouvelles 2021

Ados :

- 1^{er} prix : Mathilde Loche
- 2nd prix : Margaux Fontenelle
- 3^e prix : Plume Pitiot

Adultes :

- 1^{er} prix : Xavier L'homme
- 2nd prix : Maryne Saunier
- 2nd prix : Jean Marie Palach
- 3^e prix : Michèle Jacobs-Hermès



Dictée CM1/CM2 :

- 1^{er} prix : Alice Lapoussier
- 2nd prix : Arnaud Biyah
- 3^e prix : Axel Comble

Dictée 6^e/5^e :

- 1^{er} prix : Elie Brossard
- 2nd prix : Elouann Wesser
- 3^e prix : Julie Groisne

Dictée 4^e/3^e :

- 1^{er} prix : Héloïse Lapoussier
- 2nd prix : Arthur Plumet
- 3^e prix : Tracy Lachkar

Dictée Intergénérationnelle :

- 1^{er} prix : Lionel Fouquet
- 2nd prix : Alain Duguet
- 3^e prix : Marie Koller

SENSIBILISATION CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Selon les Nations Unies, près d'une femme sur trois subit au cours de sa vie des mauvais traitements (*physiques, verbaux ou psychologiques*). Face à ce fléau, la Municipalité, sous l'impulsion de **Denise Serpil Yilmaz**, conseillère municipale chargée de la Santé et des Droits des Femmes, a tenu à s'associer à la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.

Plusieurs manifestations ont ainsi été organisées, samedi 27 novembre. Afin de permettre aux victimes de se défendre, des séances d'initiation à l'auto-défense ont été dispensées par l'association Neuilly-Plaisance Karaté Club devant le



Débat après la projection gratuite du film « Jusqu'à la garde » le 27 novembre dernier

marché du centre. En complément de ces séances, une projection spéciale du film "Jusqu'à la garde" a été proposée au cinéma « la Fauvette » suivie d'un débat en présence de la psychologue Laure Magnin et **Denise Serpil Yilmaz**.

Enfin grâce à un partenariat avec les boulangeries de la ville, 10 000 sacs à baguettes imprimés avec un violentomètre ont été diffusés. Ce violentomètre consiste en une règle graduant les violences faites aux femmes. Il comporte également un numéro de téléphone et un tchat proposant aide et assistance.

OBJECTIF TÉLÉTHON

Des enfants aux seniors de la résidence d'Églantine, toutes les générations se sont mobilisées pour le Téléthon les 4 et 5 décembre.

Tandis que les enfants participaient à une originale course de trottinettes, les seniors ont, eux, confectionné des pochons sourires à partir de tissus de récupération.

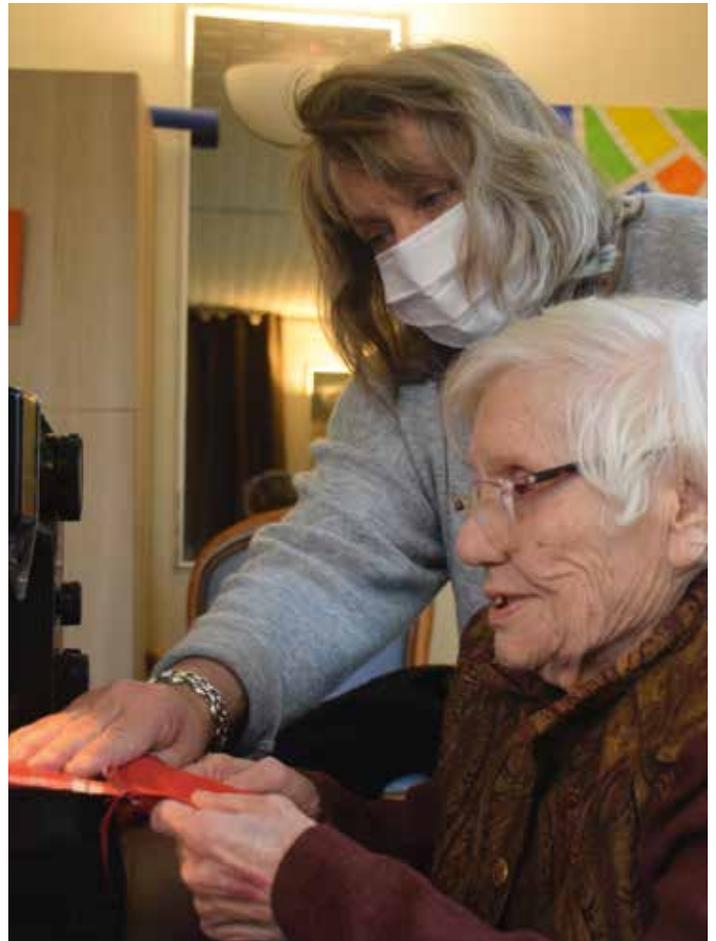


Une course endiablée !

Le week-end a également été ponctué par de nombreuses autres animations : course à pied au parc des coteaux d'Avron, tournoi de football, parcours-dessin dans les rues de la Ville, défis sportifs, pêche aux canards, vente de pop-corn, pain d'épice et vin chaud ou encore prédictions de Mme Irma-thon. La section pétanque de NPS dirigée par M. Lebeau avait, elle, choisi les beaux jours et avait organisé un tournoi de pétanque le 26 septembre dernier.



M. Robert, directeur du magasin B&M de Neuilly-Plaisance remet un chèque de 600 € à Émilie Larragueta, présidente de l'association Force T en présence de Marie Ponzio-Refatti, adjointe au Maire.



Confection d'un pochon sourire par une senior de la résidence d'Églantine accompagnée de Mme Menetrier du Lions Club Neuilly Dhuy, le 25 novembre dernier.

Bravo aux membres de l'association Force T et à sa dynamique présidente Emilie Larragueta qui se sont investis sans compter pour organiser ces manifestations avec le concours de la Municipalité et notamment de **Marie Ponzio-Refatti** adjointe au Maire aux Affaires Sociales, à la Solidarité, à la Petite Enfance, et à la Santé.



Les participants impatients sur la ligne de départ.

Merci aux différents partenaires qui ont rendu ces animations possibles : Lions Club, Neuilly-Plaisance Sports, l'association Mille Pattes, l'UCEAI+ et ses membres, le magasin B&M.

LES BORNES MÉTROPOLIS

Le réseau de recharges pour les véhicules électriques devient effectif à Neuilly-Plaisance.



Nous vous en parlions en septembre dernier. La Métropole du Grand Paris a choisi la société Métropolis pour déployer le réseau de recharges pour véhicules électriques dont bénéficie la ville de Neuilly-Plaisance.

Les stations de recharge Métropolis viennent en remplacement des 4 stations Autolib. Chacune des stations compte 6 points de charge, soit 24 points de charge au total sur la Ville. Les travaux ont avancé et une des premières stations est en état de service : la station Chanzy située au 46 rue de Chanzy. Il est d'ailleurs possible de suivre en temps réel la disponibilité des points de charge sur la carte Métropolis : <https://app.metropolis-recharge.fr/>.

Les 3 autres stations seront mises à disposition en janvier 2022.

Deux types de stations sont proposés sur la Ville

> 2 stations « Proximité » proposant jusqu'à 7.4 KW

📍 Place de Stalingrad

📍 46 rue de Chanzy

> 2 stations « Citadine »

proposant jusqu'à 22 KW

📍 30 avenue Georges Clemenceau

📍 Rue Paul Cézanne

Un flyer explicatif a été distribué et vous pouvez le retrouver dans les lieux publics municipaux

Plus d'informations sur le site de la Ville ou sur www.metropolis-recharge.fr

La ville de Neuilly-Plaisance présente la 5^{ème} édition du Concours :

Lecture Académie

Deviens une STAR de la lecture !

Étape 1

Inscris-toi !

Jusqu'au 11 mars 2022
4 catégories CE, CM1 / CM2
6^{ème} / 5^{ème} et 4^{ème} / 3^{ème}

Choisis le livre de ton choix ou viens à la Bibliothèque en emprunter un !

Étape 2

Passes le casting !

- Le 23 mars pour les collégiens
- Le 30 mars pour les CE2, CM1 et CM2

Passage devant un jury à la Salle des Fêtes

Étape 3

Résultats !

Avril 2022

Découvre les résultats finaux et remporte ton prix.

De NOMBREUX cadeaux à gagner ! INSCRIPTION OBLIGATOIRE sur www.mairie-neuillyplaisance.com



MF Lille - Musée numérique (c) Daniel Rapaich - Dicom - Ville de Lille

LA MICRO-FOLIE ARRIVE

Un nouvel équipement culturel accessible à tous, constitué d'un musée numérique comptant 1 800 œuvres d'art issues des collections de 12 musées nationaux, d'un espace de réalité virtuelle et d'une ludothèque dédiée aux ouvrages d'art, tel est le pari de la Municipalité pour le premier trimestre 2022.

Depuis quelques semaines, l'espace Plaisance au sein de la bibliothèque Guy de Maupassant est en pleine métamorphose, en vue d'accueillir début 2022, la Micro-Folie de Neuilly-Plaisance. Elle sera parée de rouge, comme celles des 26 Folies de la Villette, constructions cubiques imaginées par Bernard Tschumi dispatchées dans le parc de la Villette.

Le projet est porté par le Ministère de la Culture et coordonné par La Villette, avec le Centre Pompidou, le Château de Versailles, la Cité de la musique - Philharmonie de Paris, le Festival d'Avignon, l'Institut du monde arabe, le musée du Louvre, le musée national Picasso, le musée d'Orsay, le musée du Quai Branly-Jacques Chirac, l'Opéra national de Paris et d'autres opérateurs nationaux et internationaux. Cette



plateforme culturelle au service des territoires vient se décliner différemment dans chaque lieu. Aujourd'hui en prenant part au projet Micro-Folie, la ville de Neuilly-Plaisance s'inscrit dans un réseau de plus de 200 Micro-Folies, et 1000 d'ici 2022, soutenu par le Ministère de la Culture et accompagné par le Ministère de la Cohésion des Territoires. La Ville a par ailleurs obtenu une subvention de la Métropole du Grand Paris et de l'État.

Serge Vallée, adjoint au Maire à la Culture et l'équipe de la bibliothèque sont fortement mobilisés.

Ce musée branché s'adressera tout d'abord aux groupes scolaires dès 3 ans, mais également aux seniors et aux familles. Grâce à un vidéoprojecteur et à un écran géant, les visiteurs pourront s'imprégner des chefs-d'œuvre de ces musées, approfondir leurs connaissances au moyen de tablettes.

L'espace de réalité virtuelle sera lui, composé de 3 fauteuils pivotant à 360° et de casques de réalité virtuelle.

Plus d'infos sur le site de la Ville.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population permet de connaître la diversité et l'évolution de la population française. C'est l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) qui est chargé de constituer ces statistiques.

Depuis 2004, le recensement de la population se fonde sur des enquêtes annuelles, l'ensemble du territoire étant couvert tous les cinq ans. La campagne nationale de recensement concernant 8% de la population aura lieu à Neuilly-Plaisance du 20 janvier au 26 février 2022. Ainsi, les foyers concernés recevront la visite des agents de la Ville, formés pour l'occasion, munis d'une carte d'habilitation.

Pour le bon déroulement de l'opération, il sera demandé aux personnes visitées de renseigner sous 24h le formulaire via Internet ou de restituer rempli le format papier à l'agent recenseur.

Pour tout complément d'informations, contactez-nous au 01 43 00 96 16

AGENTS RECENSEURS 2022



Béatrice Ledain-Pichot



Gismonde Dall'angelo



Veronique Raphenne



Nacira Djebbar



Céline de Arcelus

UN SITE INTERNET ET DES RÉSEAUX POUR INTERAGIR

Créé en mars 2019, le site Internet de la Ville est une véritable interface entre habitants et services de la Ville que les réseaux sociaux viennent compléter.

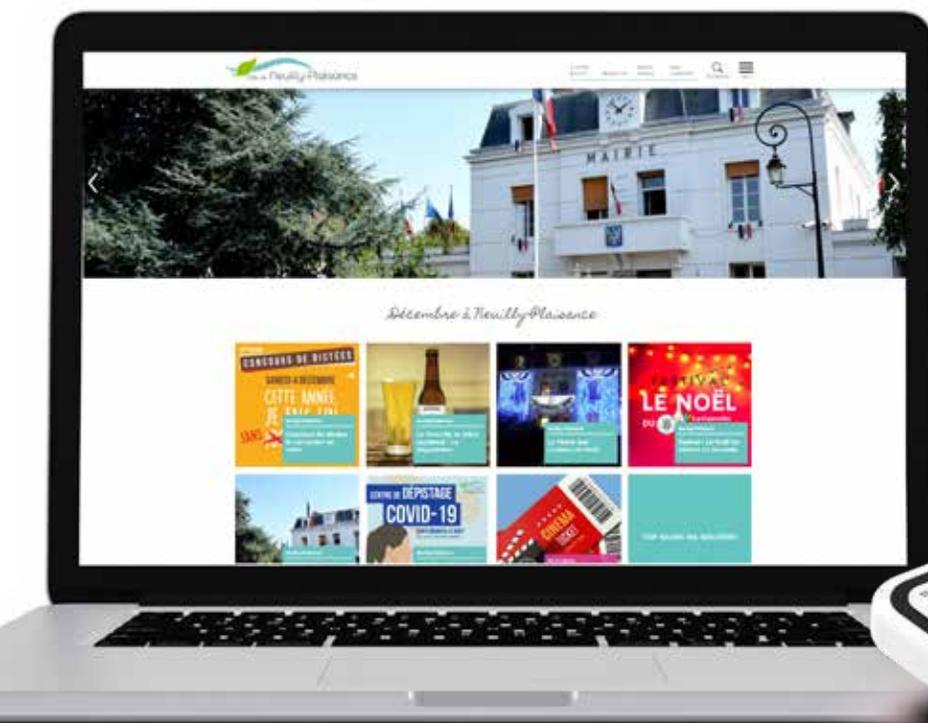
En 2018, la Ville lançait l'espace personnalisé pour effectuer vos démarches administratives. Un an plus tard, le site internet de la Ville était mis en place. Avec pour objectif de simplifier la navigation des internautes nocéens, le site internet s'est dévoilé plus moderne, plus ergonomique en générant le moins de clics possibles, adapté aux évolutions technologiques et enfin praticable sur tous les appareils. En somme, le site Internet de la Ville, vitrine de proximité de votre Municipalité, tant au sujet d'informations pratiques sur les services que sur les actualités événementielles vous accompagne au quotidien. Réservations de vos places de cinéma, inscriptions à certains événements et à la newsletter, albums photos, paiement des prestations en ligne, plan interactif de la Ville... sont autant de services complémentaires. Le site internet de la Ville continue d'évoluer au travers de certains développements et de nouveaux services comme par exemple la dématérialisation des demandes de travaux en urbanisme à partir du 1^{er} janvier 2022 ou encore une foire aux questions les plus récurrentes.

Parallèlement au site internet, les réseaux sociaux de la Ville viennent à vous pour suggérer des sorties, informer des événements, et partager la vie nocéenne.



La page Facebook intitulée Neully-Plaisance Ville compte plus de 5600 abonnés et publie quotidiennement les bons plans et informations pratiques de la Ville, en photos et en vidéos. Derrière les likes et commentaires, des agents s'efforcent d'être réactifs pour répondre à vos questions. Quant au compte Instagram, il se développe autour de belles images de la Ville issues des services de la Ville ou des reposts d'amoureux de Neully-Plaisance pour le plus grand plaisir des 1 225 abonnés.
 ville_neullyplaisance

Enfin, la newsletter hebdomadaire, envoyée tous les vendredis à plus de 7000 contacts, fournit l'essentiel de l'actualité nocéenne. Elle vous intéresse ? Abonnez-vous en un clic sur le site de la Ville !



LA CONVIVIALITÉ, MAÎTRE-MOT DU FOYER DE L'AMITIÉ

Le Foyer de l'Amitié L'Escapade dorlote ses adhérents. En célébrant leurs anniversaires, en leur proposant des sorties et divers moments récréatifs, en étant à leur écoute, l'équipe offre à ces seniors une parenthèse enchantée.

La force du Foyer réside dans l'implication et le dynamisme de ses membres et la profusion des activités proposées. Toutes sont originales et diffèrent d'un mois à l'autre.

Animations dansantes avec un chanteur proposant un répertoire de chansons françaises, spectacles, ateliers créatifs, loto... Les seniors sont plus que choyés.



L'écoute et le partage au Foyer de l'Amitié

Parmi les jeux, le quiz musical figure en bonne place. Élaboré par le service ou par un bénévole, Monsieur Robinet, le quiz permet aux seniors d'améliorer leur mémoire et surtout de générer un moment collectif, convivial et empreint d'échanges. Ambiance garantie! À l'issue, chacun gagne une pause goûter bien méritée avec Champagne et gâteaux. Le quiz de novembre dernier avait une saveur toute particulière. Pour cause, une adhérente, également membre du Conseil des Aînés, Madame Cabaret, avait préparé un répertoire d'airs connus joués au piano, créant de cette manière un récital ludique. Celui du 17 décembre était quant à lui composé naturellement de questions sur le thème de Noël.

Pour les natifs du mois en cours, les anniversaires sont une belle occasion de tisser des liens et de briser l'isolement. Et depuis que ces rendez-vous ont été instaurés, ils affichent



Anniversaire au Foyer du vendredi 22 octobre 2021. De gauche à droite: Mme Fritz, Mme Gauvry, Mme Brouzes, Mme Bannier, Mme Rubault, Mme Jacques, Mme Orlandini, Mme Ismael, au milieu de ces dames: M. Gouin

complets. Madame Lamaurt, 1^{re} adjointe au Maire, y prend d'ailleurs souvent part, ce qui est particulièrement apprécié des adhérents.



Anniversaire au Foyer du vendredi 26 novembre 2021. De gauche à droite: M. Quevenne, Mme Lamaurt, Mme Lejeune, Mme Dufetel, Mme Resseguier, M. Bruneval, Mme Ben Hamza, M. Robinet, Mme Pinto Lamas, M. Tissier

Pour adhérer au Foyer, contactez le 01 43 00 67 28. Pour rappel, l'accès au Foyer se fait sur présentation du pass sanitaire.

NOUVEAUX HORAIRES DE L'HÔTEL DE VILLE

À compter du 1^{er} janvier 2022, les services municipaux vous accueillent:

Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Le jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 30

Le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Le samedi de 8 h 30 à 12 h.

VIVRE PLEINEMENT
MES 16 ANS
 À NEUILLY-PLAISANCE



VIVRE PLEINEMENT SES 16 ANS À NEUILLY-PLAISANCE

Avoir 16 ans c'est voir ses possibilités se multiplier : conduite accompagnée, première carte de retrait, droit au premier emploi... Afin d'accompagner les jeunes Nocéens dans cette étape, la Ville tenait à leur remettre un kit complet, pensé spécifiquement pour eux.

Dans ce kit informatif, pédagogique et ludique, les jeunes Nocéens de 16 ans retrouveront tous les renseignements utiles. Ils y découvriront le champ des possibles à Neuilly-Plaisance, seront davantage au fait de la politique de la jeunesse de la Ville et des infrastructures notamment culturelles qui peuvent les accueillir.

L'autre ambition du kit est de leur exposer le rôle qu'ils peuvent jouer pour leur collectivité, comment il leur est possible d'agir, de s'investir, de porter leurs projets, de développer leur fibre citoyenne. Le Service Enfance-Jeunesse, le Point Accueil Jeunes (PAJ), la Mission locale... Autant de structures et d'acteurs existants qui sont un cadre et un accompagnement favorables à l'épanouissement personnel et à l'apprentissage de l'engagement dans la vie locale.

À l'intérieur du kit leur seront également donnés des bons pour profiter pleinement des structures municipales. **Le kit sera remis aux Nocéens qui se présenteront en Mairie à partir de fin janvier.**

Tu souhaites plus d'informations concernant les activités proposées par ta ville ?

Inscris-toi à la Newsletter hebdomadaire en flashant ce code :



FLASHÉ-MOI



ou sur www.mairie-neuillyplaisance.com



ville_neuillyplaisance



93360neuillyplaisance



YouTube Ville de Neuilly Plaisance

LE SAVEZ-VOUS ?

Le Service National Universel (SNU) s'adresse aux jeunes filles et garçons âgés entre 15 et 17 ans.

Dans le cadre du dispositif, ils participent 2 semaines durant à un séjour de cohésion pensé comme un moment de vie collective en dehors de leur département d'origine, puis s'engagent auprès d'une association, d'une administration ou d'un corps en uniforme pour réaliser une mission d'intérêt général. Le SNU est une aventure inclusive et universelle pour donner aux jeunes les clés de leur avenir commun.



Jeu de l'oie en fabrication à l'accueil de loisirs Paul Letombe

UNE SEMAINE POUR LES DROITS DES ENFANTS

Durant une semaine, le service Enfance-Jeunesse a convié les petits Nocéens à produire des œuvres dédiées aux droits des enfants. Bonne humeur et créativité étaient au rendez-vous.

En 1996, le Parlement français a décidé de faire du 20 novembre la Journée Mondiale de défense et de promotion des droits de l'enfant. Cette journée est un moment privilégié pour se rendre compte des injustices perpétrées contre les

enfants et faire valoir la convention internationale des droits de l'enfant de 1989.



Semaine des droits des enfants à l'accueil de loisirs Paul Doumer



Créer pour comprendre et partager à l'accueil de loisirs Victor Hugo



Réalisation d'une carte du monde à l'accueil de loisirs Léon Frapié

À Neuilly-Plaisance, dans les accueils de loisirs, les enfants de maternelle et de primaire ont partagé une semaine d'ateliers créatifs, de chants, d'échanges autour des droits des enfants. L'équipe du service Enfance-Jeunesse s'est beaucoup impliquée pour proposer aux enfants des animations pédagogiques

et ludiques. Sous l'impulsion de **Madame Boileau**, adjointe au Maire déléguée aux Affaires scolaires, à l'Enfance et à la Restauration scolaire, la production des enfants a été présentée le samedi 20 novembre dans le cadre des animations 100% plaisir pour la partager avec les Nocéens.



Une partie de l'équipe la Sirène Lila

LA SIRÈNE LILA, LE POISSON POUR PASSION

Rencontre avec Faïza et Saïd Dahmouni, poissonniers de métier du marché du centre-ville.



La clientèle fidèle de la poissonnerie un dimanche matin de décembre sur le marché

Faïza Dahmouni a grandi au sein d'une famille de commerçants et a toujours baigné dans cet environnement. 6 ans déjà qu'elle travaille sur le marché, d'abord en tant qu'employée ce qui lui a permis d'appréhender tous les rouages du métier, puis en tant que dirigeante depuis mars 2018 de la poissonnerie Sirène Lila, dédicace à sa fille. Saïd, son mari, lui est fort d'une expérience de 15 ans en tant que poissonnier au marché international de Rungis.

Une évidence en quelque sorte que le couple dynamique et souriant se retrouve sur le chemin de la poissonnerie.

L'étal de la poissonnerie a fait peau neuve récemment pour proposer un étal carrelé aux couleurs de la mer. Propreté et hygiène de l'étal sont des éléments essentiels pour les commerçants très attachés à satisfaire leur clientèle fidèle. Faïza a grandement apprécié l'accueil qui lui a été réservé par les Nocéens. C'est aussi la raison pour laquelle, elle est sensible à leur offrir la meilleure des prestations. Elle

mesure la disponibilité de l'équipe municipale qui travaille au quotidien pour le bon déroulement du marché.

Ces dernières semaines, la poissonnerie Sirène Lila a activement participé à l'animation commerciale dans le cadre des week-ends 100% plaisir, coordonnés par les services de la Ville.

Les saveurs iodées proposées au travers de plateaux de fruits de mer et d'huîtres sur place ou à emporter ont fait le bonheur des Nocéens ! Le succès de ces animations et l'accueil chaleureux de Faïza ont marqué les esprits en cette période de fin d'année. Longue vie à Sirène Lila !



Faïza et une Nocéenne, lors d'une animation 100% plaisir durant laquelle la poissonnerie a proposé une dégustation d'huîtres



LES DÉCORATIONS DE NOËL À L'HONNEUR

À l'occasion des fêtes de fin d'année, l'agence immobilière MORENO 2000 a organisé son 2^e concours de décorations de Noël, avec 850 votes.

Particuliers et commerçants étaient ainsi invités à y participer afin de faire briller les yeux des Nocéens. Le principe était de décorer son intérieur, son extérieur, son sapin ou encore sa vitrine. Une photo de la réalisation devait ensuite être soumise à un jury.

Qualité des décorations, choix des couleurs, formes, originalité et harmonie ont présidé à une première sélection de 10 finalistes. Puis, ces derniers ont été partagés sur les réseaux sociaux MORENO 2000 pour que les Nocéens puissent élire à leur tour les plus beaux clichés. Les 3 ayant remporté le plus grand nombre des fameux pouces bleus se voyaient alors récompensés. Car qui dit concours dit cadeaux !

Grande nouveauté de cette édition : pour chaque participation des commerçants, 50 € étaient reversés à une association nocéenne « *Les Amis de l'Atelier* ».

Une belle opération pour partager encore un peu plus la magie de Noël !



Une vitrine nocéenne qui brille de mille feux



LE METIER DE COACH PROFESSIONNEL

Antoine Chevet, réside à Neuilly-Plaisance depuis 17 ans. Il est coach professionnel après avoir exercé pendant 20 ans des responsabilités de direction au sein d'une maison de luxe française. Sa curiosité l'a amené à s'intéresser aux savoir-faire artisanaux et à l'intelligence collective.

Il a également appréhendé l'efficacité du coaching professionnel pour révéler des potentiels, développer l'efficacité collective ou surmonter des difficultés professionnelles. Il s'est formé pour devenir Coach Professionnel Certifié puis superviseur certifié. Il exerce aujourd'hui son activité au sein du cabinet Undici à Paris auprès d'organisations, publiques et privées, et de PME en France et à l'étranger.

"Mais qu'est-ce que le coaching professionnel ?" lui demande-t-on souvent. C'est un mode d'accompagnement d'une personne ou d'un collectif qui vise à permettre de trouver des solutions pour atteindre un objectif ou surmonter un obstacle. L'écoute bienveillante et le développement de l'autonomie sont au cœur de la démarche.

Plus proche de nos enjeux locaux, de nombreuses personnes font appel à un coach professionnel pour un accompagnement dans un certain nombre de situations: prise de fonction avec des enjeux managériaux, enjeux stratégiques d'entreprise, gestion de crise, évolution de sa posture managériale, équilibre vie privée/vie professionnelle. Selon les cas, ces accompagnements, qui durent de 2 à 10 mois, sont pris en charge par les demandeurs ou par leur employeur.

Il y a quelques années, son épouse et lui ont choisi de s'installer à Neuilly-Plaisance pour la qualité de vie et une bonne desserte de transports. Aujourd'hui il est heureux de pouvoir se rendre rapidement à Paris en profitant d'une promenade reposante sur la voie Lamarque. Il se réjouit de voir les commerces se développer pour continuer à faire ses courses sans utiliser de voiture.

Contact: antoine.chevet@undici.fr

GEORGETTE LEMOINE NOTRE DOYENNE NOCÉENNE

Georgette Lemoine, du haut de ses 104 printemps le 10 mars prochain, est un peu l'aïeule de tous les Nocéens. Résidente de l'Ehpad Les Églantines, elle doit sa longévité à une vie bien remplie.

Son père resté dans les tranchées, elle est née pupille de la nation, le 10 mars 1918. Georgette Lemoine, la doyenne de Neuilly-Plaisance, connaîtra également quelques années plus tard la grippe espagnole. Mère de 3 enfants, elle mène de front dans sa prime jeunesse le métier de secrétaire dactylo. Entrée dans la vie active dès 14 ans, elle prend sa retraite à 60 ans. Du courage définitivement, elle n'en a jamais manqué.

Celle qui a été contemporaine des deux grandes guerres a toujours révélé un caractère affirmé. Sa résistance à toute épreuve, tant mentale que physique, elle la manifeste tout au long de son existence. Si bien que son fils aîné, Michel Lemoine, dit d'elle qu'elle est «incassable».

Un peu avant d'intégrer l'Ehpad, il y a 6 ans, elle sera grièvement brûlée, ce qui lui vaudra un séjour à l'hôpital d'instruction des Armées Percy. Malgré la gravité de ses blessures, elle sort de sa convalescence après seulement quelques jours, tandis que le corps médical demeurait pessimiste quant à son rétablissement.



Georgette Lemoine, en décembre 2021 à la résidence Les Églantines

Cet incident conduira néanmoins sa famille à la placer à la résidence d'Églantine à Neuilly-Plaisance pour lui assurer un quotidien sécurisé. Désormais, elle est entourée de l'équipe professionnelle et bienveillante de l'Ehpad qui veille à son confort de vie.

Aujourd'hui, loto, quiz et sorties rythment ses journées et sa passion pour les travaux manuels, comme la broderie, continue de l'animer.

Ses 4 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants peuvent être fiers de ce parcours hors du commun. La Ville entière partage cette fierté.



Échanges affectueux entre Georgette et son fils Michel

QUESTIONS À PIERRE-YVES DENIZOT

AUTEUR ET NOCÉEN DE CŒUR

Enseignant dans un lycée parisien, Pierre-Yves Denizot est aussi et avant tout une belle plume.

Auteur de romans d'anticipation et historiques, avec une première publication en 2007, il manie les mots et les histoires avec brio. S'il est originaire de Bourgogne, c'est à Neuilly-Plaisance, sur le plateau d'Avron, que depuis 2013 il a élu domicile avec sa famille.

Quelles sont vos sources d'inspiration ?

L'Histoire et les Sciences en font partie. Mes voyages en Italie m'ont fait par ailleurs découvrir la période de la Renaissance, époque à laquelle se déploient mes deux premiers romans. Quant à l'astronautique, j'y voue une fascination à la fois pour l'aspect technologique qu'elle développe, et qui améliore notre vie quotidienne, et pour les perspectives qu'elle offre à l'humanité avec l'exploration du système solaire, thème central de ma seconde série.

Diriez-vous qu'il y a un fil conducteur dans vos romans ?

Je considère que les romans autant que les films ont vocation à faire rêver, à dépayser en racontant des histoires qui sortent de l'ordinaire. Les récits trop ancrés dans le quotidien ne m'intéressent pas, même si je glisse souvent quelques critiques sociales dans les miens.



Pierre-Yves Denizot en 2012 lors d'une rencontre à Beaune

Pour "Le Manuscrit de Pommard", la fiction historique était ancrée entre Renaissance et période actuelle autour de Léonard de Vinci, de la Bourgogne et de la Toscane. Mais bien avant, j'avais entamé un autre ouvrage sur l'exploration de la planète Mars, jamais terminé. Très occupé par mon travail, je m'étais résigné à repousser l'achèvement de ce troisième roman à ma retraite dans dix ans. La pandémie du Covid-19 m'a permis de concrétiser ce rêve plus rapidement.

Avez-vous une routine d'écriture ?

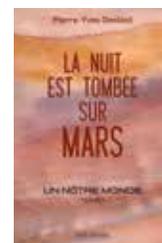
J'ai toujours un carnet avec moi car il faut pouvoir coucher les idées immédiatement sous peine de les voir s'évaporer. Malgré mon travail, j'essaie de consacrer du temps à l'écriture chaque jour, souvent le soir, et toujours en musique. C'est encore le meilleur moyen de rester immergé dans son histoire. Écrire, c'est concevoir un monde parallèle dont on maîtrise tous les paramètres. C'est à la fois grisant, passionnant et très prenant, un bon moyen de s'évader.

Un mot à l'attention des Nocéens qui vous liront ?

Surveillez bien les « Boîtes à lire » de la Ville, quelques exemplaires de mes romans y circulent... Un conseil pour les Nocéens auteurs en herbe : écrire est un travail de longue haleine, exaltant mais rempli d'obstacles et parfois décourageant. Les éditeurs traditionnels étant submergés, ils n'éditent presque plus les nouveaux. La seule solution demeure l'auto-édition en ligne. Néanmoins, les difficultés ne sont pas un obstacle, mais une force. L'entêtement et la persévérance sont des traits de caractère fondamentaux pour mener à bien son projet. Et souvenez-vous : on écrit d'abord pour soi. Partager son œuvre est comme la cerise sur le gâteau !



Le manuscrit de Pommard



Un nôtre monde

Pour plus d'informations :
www.pierreyvesdenizot.fr



LA VILLE SE MOBILISE POUR L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS ET L'INSERTION

3 dispositifs d'accompagnement à l'apprentissage et la maîtrise du français sont proposés par les services de la Ville.

Diagnostiques linguistiques

En partenariat avec Grand Paris Grand Est et le département de la Seine-Saint-Denis, la Ville met en place un service de diagnostic et d'orientation linguistiques qui se tiendra tous les vendredis matin au Projet Insertion Emploi (PIE) et sera animé par un agent de Grand Paris Grand Est.

Ce diagnostic permettra au bénéficiaire d'avoir une meilleure connaissance de son niveau en français et de bénéficier d'une orientation adaptée afin de favoriser son insertion professionnelle et son employabilité.

Les conditions pour en bénéficier sont d'avoir 18 ans ou plus et de disposer d'un titre de séjour en cours de validité.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter un des services d'accompagnement social de la Ville (CCAS : 01 43 01 68 57 ; PIE 01 43 00 68 68 ou encore l'écrivain public de la bibliothèque au 01 43 00 30 30)

Cours d'alphabétisation

Par ailleurs, des cours d'alphabétisation sont également proposés par la Municipalité, les mardis pendant le temps scolaire de 13 h 45 à 15 h 15 et de 19 h 30 à 21 h. Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires.

Les cours sont dispensés à la Maison de la Culture et de la Jeunesse. Ils sont encadrés par un animateur et des bénévoles. Ils sont à destination d'un public extrêmement varié aussi bien adapté pour des primo arrivants que des gens plus avancés en français.

S'il reste des places ? oui ! Contactez-nous au 01 43 00 46 81

Écrivain public

Vous voulez écrire un courrier privé ou professionnel... Mais vous ne savez pas comment le rédiger ?... Vous avez besoin de conseils pour vos démarches administratives ? L'écrivain public apporte son aide gratuitement à tous ceux qui le sollicitent.

Les permanences de l'écrivain public sur rendez-vous le mercredi de 10 h à 12 h à la bibliothèque au 01 43 00 30 30.

RECHERCHE DE BÉNÉVOLES



L'association recherche des bénévoles

Le groupement ABRI est né en 2011 de la réunion de deux associations « loi 1901 » œuvrant sur le département de la Seine-Saint-Denis dans le secteur sanitaire et social. Il a ainsi développé un dispositif visant à accompagner chaque personne accueillie vers une réinsertion sociale adaptée à sa problématique, fondée en priorité sur l'accès au logement et au retour à l'emploi.

VOUS SOUHAITEZ DEVENIR BÉNÉVOLE ?
contactez Didier Rengade, au 01 43 81 58 15

COLLECTE DE JOUETS DE LA VILLE

Le traditionnel coffre à jouets était à la disposition des généreux donateurs à l'accueil de la mairie, du 28 novembre au 22 décembre.

Plus de 500 jouets, peluches, livres et jeux ont été collectés. Ainsi, près de 120 enfants ont pu recevoir des paquets remplis de surprises.

Cette action conduite par la ville de Neuilly-Plaisance, permet une nouvelle fois de souligner la générosité des Nocéens. Une opération qui en plus de ravir des enfants a le mérite de donner une seconde vie à de nombreux jouets en bon état !

Soutenue par Mme Ponzio-Refatti, adjointe au Maire accompagnée de Mesdames Bréchu et Fagiani, conseillères municipales, cette action est également le fruit de l'investissement des bénévoles adhérents au Foyer de l'Amitié, mais également des animateurs des accueils de loisirs du service Enfance-Jeunesse pour la préparation des nombreux paquets !

SERVICE GYNÉCOLOGIQUE-OBSTÉTRIQUE

Au sein de l'hôpital de Montfermeil, les femmes aux différentes étapes de leur vie, de la puberté à la ménopause trouveront un service dédié prenant en charge de nombreuses disciplines consacrées à la santé et au bien-être de la femme en dehors de la grossesse (*gynécologie*) ou pendant la grossesse et l'accouchement (*obstétrique*).

Cette offre de soins est organisée autour de quatre secteurs d'activité :

1. L'accueil des urgences gynécologiques et obstétricales 24h/24h par une équipe médicale pluridisciplinaire composée de gynéco-obstétriciens, d'anesthésistes-réanimateurs, de pédiatres/néonatalogistes et de sages-femmes.

2. Le suivi et l'accouchement de tout type de grossesses.

3. Les consultations de planning familial.

4. La prise en charge médicale et chirurgicale des pathologies bénignes et malignes (*cancer*) du sein, de l'utérus et des ovaires. Avec un circuit spécifique pour ces pathologies et une prise en charge des cancers en concertation avec les équipes d'oncologie, de radiothérapie, d'imagerie et d'anatomopathologie de l'hôpital et de l'institut Curie.



Docteur Félicia Joineau-Zoulovits
cheffe de service

- Suivi de grossesse : 01 41 70 81 18
- Échographie : 01 41 70 81 18
- Diagnostic anténatal : 01 41 70 81 18
- Gynécologie : 01 41 70 81 19
- Planning familial : 01 41 70 81 19
- Avis obstétrical/gynécologique : lundi au vendredi 9h-13h : 06 63 21 51 36

Inscription à la maternité : rm.pm@ght-gpne.fr

j'accompagne la vie

je suis bénévole en soins palliatifs!



aspfondatrice.org

LES SOINS PALLIATIFS

Depuis 1984, l'association ASP fondatrice accompagne les personnes gravement malades ou en fin de vie ainsi que leurs proches.

L'association recrute, forme et soutient des bénévoles, qui interviennent en Île-de-France dans des unités de soins palliatifs, des services cliniques, des hôpitaux, des EPHAD et à domicile.

Vous souhaitez devenir bénévole, contactez l'association au 01 53 42 31 71



L'ÉCOLE DES CAHOUETTES SOLIDAIRE

Encadrée par Madame Hoarau, directrice de l'école des Cahouettes, une collecte alimentaire et de jouets au profit des Restos du Cœur a été réalisée avec l'aide active des élèves durant 3 semaines.



Avec plus de 160 kilos de denrées alimentaires, les enfants ont pu découvrir, le 14 décembre dernier, le local et le fonctionnement de l'antenne des Restos du cœur de Neuilly-Plaisance. Les bénévoles Nicole, Patrick, Marie-Hélène et Liliane ont félicité chaleureusement les enfants pour leur action autour d'un goûter convivial. Un vrai moment de partage.



MESSAGE DE L'ANTENNE DES RESTOS DU CŒUR

Toute l'équipe des Restos du Cœur est à votre service les mardi, mercredi et jeudi matin de 9 h à 12 h au 22 Boulevard Gallieni et disponibles au 09 82 48 01 60. La distribution des colis pour nos familles bénéficiaires a lieu le jeudi matin de 8 h 30 à 11 h 30. Nous remercions également très chaleureusement les clients d'Intermarché qui ont contribué à la collecte des 12 et 13 novembre derniers, collecte qui nous a permis de récupérer 1336 kilos de marchandises diverses qui seront intégralement redistribués à nos familles accueillies.

Nos meilleurs vœux à tous pour 2022 et surtout prenez soin de vous.

DES ÉLÈVES SOUCIEUX DE L'ENVIRONNEMENT

Deux écoles de la Ville ont mené des actions de collecte de déchets.

Les élèves de la classe de CP de Mme Mikart de l'école Bel Air ont participé en septembre au projet « Nettoyons la Nature ». 5 kg de déchets ont été ramassés à l'intérieur et aux abords du groupe scolaire. Cette démarche s'inscrit dans un projet sur la citoyenneté et le développement durable. Cette année, toute l'école se mobilise dans une action de sensibilisation autour du tri des déchets dans une utilisation appropriée des poubelles de chaque classe.

L'école des Cahouettes, elle, s'est mobilisée dans une action de collecte des déchets du 12 au 15 novembre derniers avec pour objectif de promouvoir le respect citoyen et le tri sélectif des ordures. Ainsi, les élèves de CM1, CE2, CE1 et CP ont arpenté plusieurs sites : la voie Lamarque, les abords du RER, le square Jean Mermoz, le parc des Coteaux et le gymnase Saluden pour



Les élèves de la classe de CP de Mme Mikart de l'école Bel Air ont participé en septembre au projet « Nettoyons la Nature »

ramasser papiers, canettes, bouteilles et autres déchets.

Bravo aux enfants et accompagnants pour ce bel engagement !

SÉCURISER SON HABITATION

Un nouveau dispositif d'accompagnement au financement d'alarmes est en place depuis le mois de novembre à l'initiative de la Région Île-de-France.



Afin de mieux lutter contre les cambriolages et de renforcer la sécurité des Franciliens, la Région propose, depuis novembre dernier, **une aide individuelle à l'achat d'alarmes, détecteurs, caméras et écrans de contrôle.**

Vous êtes Francilien, propriétaire privé ou locataire de votre résidence principale, votre revenu fiscal ne dépasse pas **46.460 euros**, vous avez installé **un système d'alarme** depuis le **22 juillet 2021** ou vous envisagez de le faire ... Connectez-vous au site du Conseil régional Île-de-France pour toute les informations pratiques concernant cette aide d'un montant maximum de **100 euros**.

Le dossier de demande à compléter comprendra le formulaire d'aide régionale en ligne, les factures comportant la mention « acquittée » ou « payée » à compter du 22 juillet 2021, le dernier avis fiscal, une quittance de loyer de moins de 3 mois (*pour les locataires*) ou la dernière taxe foncière (*pour les propriétaires*), et enfin un RIB.

Toutes les informations <https://www.iledefrance.fr/securite-des-particuliers-aide-regionale-lachat-dalarmes-detecteurs-cameras-etc>

ASPR FORMATIONS

Ce centre de formation spécialité dans le domaine de la sécurité et de la prévention implanté à Neuilly-Plaisance présente ses services.



Formations incendies de tous niveaux, sécurité, de prévention ou encore électrique, le panel de formations est large. Alors n'hésitez pas!

Contact: info@aspr-formations.fr +33 981 88 82 22

LE SERVICE VOITURIER : DU SUR-MESURE

Le service voiturier se déploie, en plus du dimanche, le samedi jusqu'au 12 février inclus : profitez-en !

SERVICE GRATUIT

Service VOITURIER

La Ville remet en place ce service d'exception tous les samedis jusqu'au 12 février 2022 inclus.

Comment ça fonctionne ?

Rendez-vous devant la mairie le samedi de 9h à 18h ou le dimanche de 9h à 13h.

1. Patientez dans votre véhicule, un voiturier vient à votre rencontre.
- ...
2. Un voiturier va vous guider pour que vous puissiez garer votre véhicule.
- ...
3. Respectez le sens de circulation. Espace partagé avec des piétons.

ALEXIS BERQUIER, TENNISMAN DE DEMAIN ?



Gagnant des championnats de France de tennis dans la catégorie U14 en novembre, le jeune nocéen trace sa route sur les courts.

Alexis connaît bien Neuilly-Plaisance. Il a fréquenté l'école maternelle Paul Doumer, puis l'école primaire Joffre avant d'intégrer le collège Jean Moulin. Aujourd'hui en seconde, il mène sa scolarité et son évolution sportive de front grâce au soutien des directeurs d'établissement et des horaires aménagés. Fan de Rafael Nadal, il a débuté le tennis au sein de l'US Fontenay, à l'âge de 4 ans et demi en suivant son frère. Durant les championnats de France qui se sont déroulés à Rouen du 17 au 21 novembre derniers, le jeune droitier a su faire



pencher le match grâce à son tempérament offensif. Son entraîneur Guillaume Allier croit en lui; « Cette victoire est un passage très intéressant dans sa progression, cela va lui donner confiance ». L'amour de la balle est une histoire de famille, puisqu'Alexis s'entraîne régulièrement avec son frère et son père. À la fois, calme et ambitieux, Alexis a tout le soutien de la ville de Neuilly-Plaisance.



LE TAÏSO : QUESAKO ?

Le Neuilly-Plaisance Judo vous présente le Taïso.

Depuis la mi-octobre, un professeur diplômé d'état dispense les samedis à 11 h, un nouveau cours de Taïso. Déjà proposé depuis 2 ans, le jeudi soir dans le dojo, le Taïso est une méthode moderne, construite à partir d'exercices traditionnels de préparation au judo qui permet de préparer et protéger son corps et d'améliorer son potentiel physique. Alors n'hésitez plus, débutant, sportif ou non sportif, tentez l'aventure du Taïso !

Pour tout renseignement complémentaire contacter par mail :
neuillyplaisancejudo@gmail.com
Contact : <http://www.npjudo.fr>





REBOOST TON AVENIR

L'INCLUSION PORTÉE PAR LA DYNAMIQUE LOCALE

Conduire les jeunes en difficultés d'insertion sur le chemin de l'emploi et de la formation, soutenir une jeunesse vulnérable qui ose et travaille à construire son avenir, c'est en ce sens que les 4 Missions Locales du territoire Grand Paris Grand Est se sont associées en consortium pour répondre à l'appel à projet du Plan Régional d'Insertion pour la Jeunesse (PRIJ). C'est dans le cadre de ce dispositif territorial que s'intègre « Reboost ton avenir ».

Déployé par le préfet de la région Île-de-France en 2018, le PRIJ se fonde sur la coopération entre l'ensemble des acteurs de terrain et tend à obtenir des résultats significatifs en termes d'insertion sociale et professionnelle des jeunes des quartiers. Sur le territoire, ce processus d'accompagnement des jeunes s'incarne à travers Reboost ton avenir.

Ce projet est un vecteur de réussite pour cette jeunesse souvent sans contact ou « fâchée » avec les institutions sociales et/ou le Service Public de l'Emploi, et se matérialise localement par l'action de référents de parcours nommés. Ces derniers, via notamment des permanences, ont pour rôle de tisser un lien durable avec le public ciblé et agissent en fonction des demandes exprimées et des possibilités au moment de la rencontre.

Dans les faits, le référent diagnostique les freins au parcours d'insertion et indique les modalités les plus adaptées. Il a la possibilité de proposer des modules et actions novatrices

en lien avec le sport, la culture, les loisirs afin de mettre dans les meilleures conditions le public identifié.

Les permanences de « Reboost ton avenir » sont assurées par la Mission Locale Intercommunale de la Marne au Bois et se tiendront au sein du Point d'Accueil Jeunes (PAJ) à raison d'une demi-journée par semaine, le vendredi après-midi. L'objectif visé est donc d'aller au-devant des jeunes, de les (re)mobiliser pour mieux les inscrire dans un parcours personnalisé. Localement **Monsieur Vallée**, adjoint au maire, délégué à la Culture, à l'Emploi et à la Jeunesse, y est très actif.

Mutualisation, relation de confiance, écoute et soutien sont les piliers forts du dispositif pour que ces jeunes aient, comme il se doit, accès aux droits et au marché du travail.

ASSAINISSEMENT : ATTENTION TRAVAUX !

Plusieurs épreuves des JO 2024 doivent se dérouler à Paris dans la Seine. Il faut pour cela dépolluer le fleuve. C'est dans ce cadre qu'un ambitieux « plan baignade » a été lancé à l'échelle du Grand Paris. Un des volets de ce plan concerne l'assainissement afin d'éviter que des eaux usées ne s'y déversent.

La mise en œuvre de ce plan entraînera de nombreux travaux dans les rues de la ville et notamment cet été avenue Foch. Ces travaux sont pilotés, non par la ville, mais par le Territoire Grand Paris Grand Est qui en est le maître d'ouvrage. Celui-ci ne nous a pas encore fait parvenir la liste complète des rues concernées ainsi que le planning des chantiers. Un article complet sera rédigé dans le prochain bulletin municipal et mis en ligne sur le site de la Ville dès que nous en aurons connaissance. Cependant comme pour les travaux de l'été dernier, tout sera fait pour informer les Nocéens et minimiser la gêne.

Dans le cadre de ces travaux, les Nocéens résidant dans les rues où ils auront lieu pourront bénéficier d'importantes subventions pour se raccorder au tout à l'égout.



Exemple de travaux d'assainissement

TRAVAUX DE SÉCURISATION RUE PASTEUR



Rue Pasteur

La rue Pasteur, proche de l'A86, est un axe routier très fréquenté. Aucune solution satisfaisante ne pouvant être trouvée pour détourner ce trafic par d'autres itinéraires, la Ville a pris le parti de l'aménager au mieux, en concertation avec les riverains, pour améliorer la sécurité de tous : piétons, habitants, cyclistes et automobilistes.

En complément des aménagements déjà réalisés, de nouveaux dispositifs ont été mis en place ou sont en voie de l'être :

- pose d'un radar pédagogique d'un montant de 4000 € (installation courant janvier),
- pose d'un stop rue Pasteur à l'intersection avec la rue du Bocage,
- ajout d'une jardinière,
- élargissement des jardinières existantes afin de rendre impossible tout croisement de véhicules.

LIVRE
DU MOIS

Titre: L'enfant céleste
Auteur: Maud Simonnot
Les éditions de l'Observatoire

Sensible, rêveur, Célian ne s'épanouit pas à l'école. Sa mère Mary, à la suite d'une rupture amoureuse, décide de partir avec lui dans une île légendaire de la mer Baltique. C'est là en effet qu'à la Renaissance, Tycho Brahe - astronome dont l'étrange destinée aurait inspiré Hamlet - imagina un observatoire prodigieux depuis lequel il redessina entièrement la carte du Ciel. En parcourant les forêts et les rivages de cette île préservée où seuls le soleil et la lune semblent diviser le temps, Mary et Célian découvrent un monde sauvage au contact duquel s'effacent peu à peu leurs blessures.



Mahaut Lemaire, sur le stand cinéma lors des animations 100% plaisir en décembre.

SÉANCES DE LÉGENDE

Au sein de sa programmation variée et exigeante, le cinéma propose les séances de légende à ne manquer sous aucun prétexte.

Ce rendez-vous mensuel permet de (re)découvrir les classiques du cinéma La Fauvette. Ces derniers sont suivis d'une animation ou d'un débat avec un professionnel. La programmation se veut riche des genres et des époques. En janvier et février, deux séances de légende vous attendent :

DU SERVICE NATIONAL
UNIVERSEL À NEUILLY-
PLAISANCE

2 jeunes nocéens remplissent une mission d'intérêt général à la bibliothèque Guy de Maupassant et au cinéma La Fauvette dans le cadre de leur Service National Universel.

Mahaut Lemaire est lycéenne. Elle est animatrice jeune public au cinéma La Fauvette et participe à toutes les animations et séances spéciales. Elle nous raconte : « Suite à mon expérience au sein du service national universel en juin 2021, j'effectue ma mission d'intérêt général au cinéma de Neuilly-Plaisance. Même si je débute mon apprentissage, j'ai déjà participé à plusieurs événements. Par exemple, une séance ciné-ma différence où je trouve très intéressante l'idée de pouvoir offrir l'accès à tous au 7^e art y compris aux personnes porteurs d'un handicap. J'ai également tenu un stand cinéma sur le week-end 100% plaisir spécial animations de Noël et renseigné les Nocéens sur le cinéma. » Dorian Toi, lui aussi âgé de 16 ans, remplit une mission de soutien sur l'espace numérique de la bibliothèque Guy de Maupassant. Il anime notamment l'espace multimédia les samedis après-midi.



Je constate régulièrement que des poubelles obstruent les trottoirs bien après le passage des éboueurs. Pourriez-vous faire un rappel des règles applicables dans le bulletin municipal ?



Bien volontiers car de nombreux Nocéens se plaignent à ce sujet. Il est en effet fréquent que des poubelles soient sorties très en avance et rentrées très en retard gênant poussettes, piétons et personnes à mobilité réduite.

Les collectes, effectuées par la SEPUR pour le compte du Territoire Grand Paris Grand Est, ont lieu entre 5h30 et 14h00. En conséquence, les bacs doivent être sortis au plus tôt la veille à 20h00 et rentrés au plus tard 2 heures après la collecte.

Bien évidemment, les containers doivent être disposés sur la voie publique fermés et de manière à déranger le moins possible le passage. Pour les résidences qui utilisent les services d'une société, celles-ci doivent s'assurer du respect de ces horaires par les agents préposés à ces missions.

Par ailleurs les déchets, quelle que soit leur nature, doivent être mis dans les containers et non posés à côté, à l'exception des déchets verts qui peuvent être placés à côté des poubelles s'ils sont fagotés. Pour ce qui est des encombrants, il n'y a pas de limite de volume mais les objets jetés doivent pouvoir être manipulables et soulevables par deux personnes, faute de quoi ils ne seront pas collectés. Les objets trop lourds doivent si possible être découpés ou à défaut amenés en déchetterie.

Rappelons à toutes fins utiles que les dépôts sauvages sont passibles d'une amende de 135 € pouvant être portée à 375 €.

Enfin même si cela paraît évident, signalons qu'il est interdit de réserver des places de stationnement avec des poubelles.



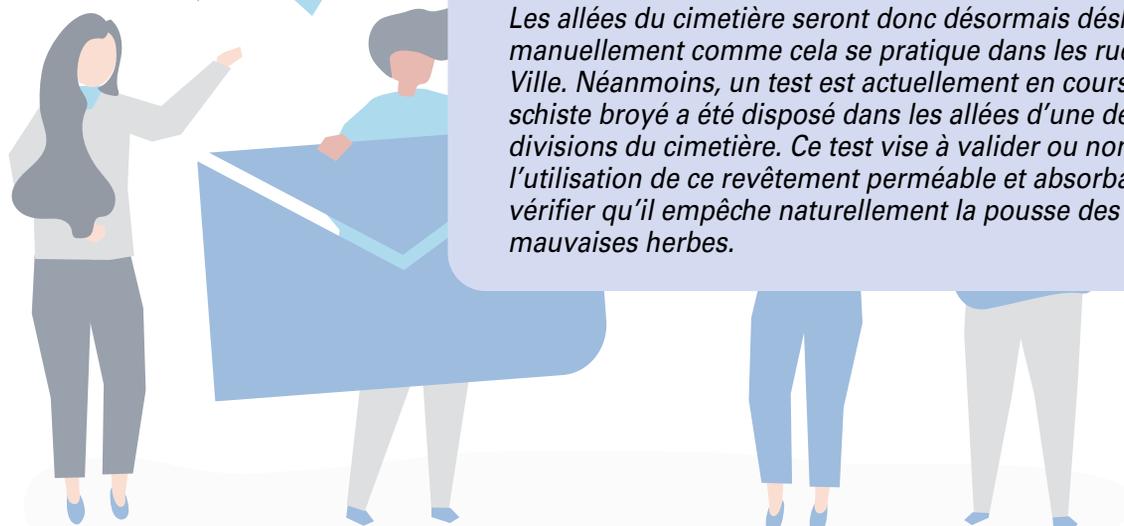
Comment se fait-il que des pesticides soient encore utilisés dans le cimetière, je croyais que cela était interdit ?



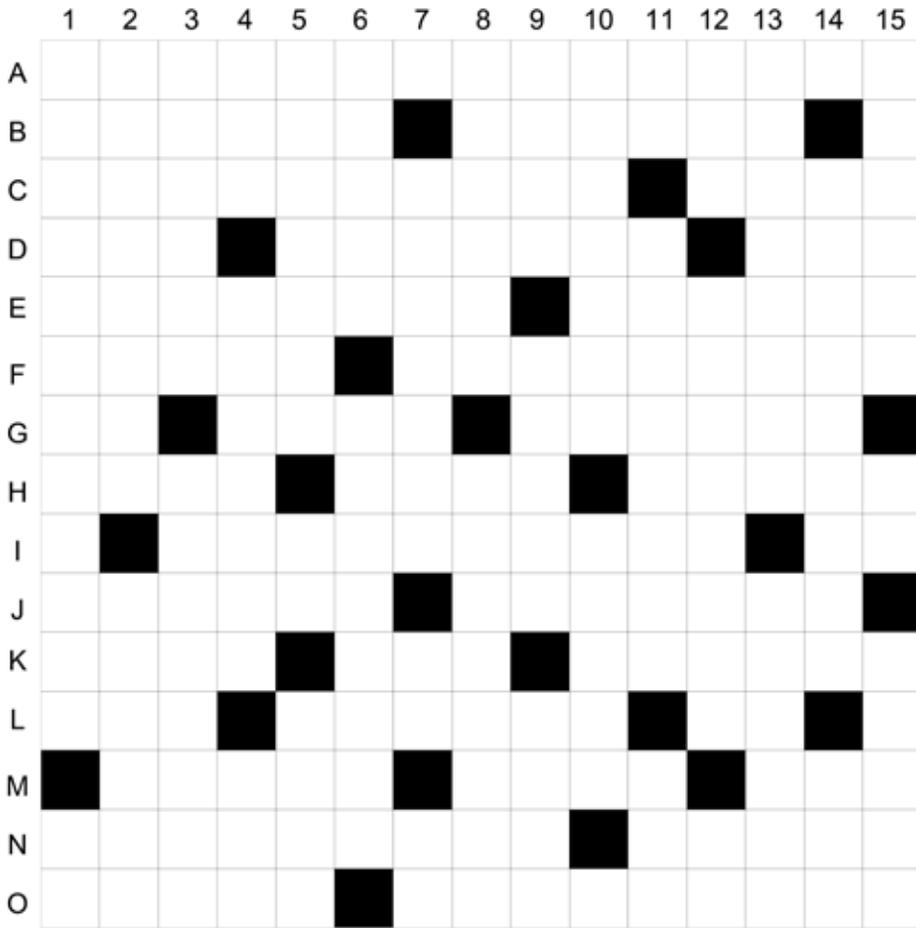
Vous avez tout à fait raison. La loi dite « Labbé » interdit depuis le 1^{er} janvier 2017, l'usage des pesticides dans l'espace public (et depuis le 1^{er} janvier 2019 chez les particuliers). Cependant comme toute règle, elle comporte des exceptions dont font partie les cimetières et les terrains de sport

Au cimetière, le traitement est effectué 3 fois par an et dans ce cas, par mesure de sécurité, le site est fermé pour la journée. Un épandage a ainsi été effectué en octobre mais cela sera le dernier. En effet, à partir du 1^{er} juillet 2022, il ne sera plus possible d'utiliser les pesticides dans les cimetières et terrains de sport.

Les allées du cimetière seront donc désormais désherbées manuellement comme cela se pratique dans les rues de la Ville. Néanmoins, un test est actuellement en cours. Du schiste broyé a été disposé dans les allées d'une des divisions du cimetière. Ce test vise à valider ou non l'utilisation de ce revêtement perméable et absorbant et à vérifier qu'il empêche naturellement la pousse des mauvaises herbes.



MOTS CROISÉS:



Horizontalement

- A Buffet pour rapide
- B Affront public - Ce vase ne fleur pas bon
- C Machin ou truc - Crème pâtissière
- D Roi d'Israël - Ovules - La première nue venue
- E Feu de branchages - Mesurer le bois
- F Café au lait - Rouvre la plaie
- G Bien présent - Vieille - Porta atteinte
- H Les blanches sont innocentes - Vieille caisse - Epouse du roi Marc
- I La plus longue épreuve mondiale de ski de fond - Note
- J Découler - Sous-préfecture corse
- K Tellement - Abréviation de lycée - Sont utilisés en vannerie
- L Travail obligatoire durant la guerre - Parfois en travers des roues - Tableau de maître
- M Se précipitait (se) - Que dalle ! - Une façon de piquer
- N Ornée de lamelles brillantes - Lu avec difficulté
- O Bien charpentée - Homme de lettres.

Verticalement

- 1 Lieu d'expulsion - Florence s'y baigne
- 2 Ingurgiterai...des couleuvres - Vase de chimiste
- 3 Remise pour voitures - Disparus
- 4 Possèdent - Comique - Un rouleau pour la cuisine
- 5 Lychnis et gerzeau - Personnel - On s'en fait quand on est inquiet
- 6 Retourna - Rouge de confusion
- 7 Compositeur espagnol - Héros du grand écran - Personnel
- 8 La jument et son poulain - Œufs des algues
- 9 Le train de Vincennes - Monument funéraire des Indes - Ne convient pas
- 10 Droit qui lézait les cadets - Désigne tout ce qui n'est point vers
- 11 Article - Gourous russes - Le Brave des braves
- 12 Adversaire de la Luftwaffe - Physicien allemand - Rapport de cercle
- 13 Aversion - Récentes
- 14 Se risquer (s') - Affluent du Danube
- 15 Suit l'itinéraire du Paris-Dakar - Fait des T - Comme certaine note imprévue.

SUDOKU:

	4	1	7		9			2
		5		1				
8		2						
				3		8	1	
	7		4		2		3	
	5	9		8				
					4		9	
				2		4		
2			3		8	1	7	

Solutions du précédent numéro

9	7	6	5	8	2	4	1	3
3	2	4	1	6	9	5	7	8
5	8	1	3	4	7	9	2	6
2	4	8	7	1	3	6	5	9
6	1	9	4	5	8	2	3	7
7	3	5	9	2	6	8	4	1
4	9	2	6	3	1	7	8	5
8	6	3	2	7	5	1	9	4
1	5	7	8	9	4	3	6	2

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	
A	U	S	T	E	N	S	I	L	E		L	A	P	I	N
B	N	O	R	M	O		L	U	X	M	E	T	R	E	
C	I	L	E	B	M		L		T	I	N	T	E	N	T
D	F		M	O	A	B	I	T	E	S		R	E	I	S
E	O	M	B	U	D	S	M	A	N		R	A	M	S	E
F	R		L	E	E		I	R	U	N		P	I	S	
G	M	A	O			O	T	I	E	Z		E	N	E	E
H	E	N	T	I	E	R	E	S		E		S	E	I	N
I		A	E	V	I	A		S	U		N		N		T
J	E	T		E	R	I	D	A	N		O	S	C	A	R
K	N	H	K		E	S	A	B	I	D		P	E	S	E
L	N	E	R		O	R	L		A	L	A		A		
M	E	M	I	N	E	N	C	E	G	R	I	S	E		P
N	M	E	S	S	E			S	A	D	O	M	A	S	O
O			S	U	E	U	R		G	E	N	E	U	S	E

NAISSANCES EXTÉRIEURES



PENARD Tom • NAMIR Aya • MOUSSOUS Nelya • BENAODIA Enzo • BEN MARIEM Lina • GLOUX Juliette • DEMAY BRANCO Liza • LAIGLE SOETINCK Andrea • SHI Lucie • COMONT Tessa • VASILICA Glorya • LECARPENTIER Julien • TELLIER Victor • KRAFFT ABDELBAKI Rhaenys • DRAMÉ Maryam •

GUILLEMOT Sakura • SELIVESTRU Mattéo • HOUEGBONOU GIRARD Eliakim • BURFIN Mathis • DIALLO Coumba • GUERRE GAVE Esmée • PASSI Asaph

MARIAGES



M. MBINA-IBINGA Henri-Stephane et MME. ALLOGHO Jémima Rei • Monsieur PLANAS

Paul et Mme MONCOMBLE Sophie • M. STRULEA Venianim et Mme GATACHIU Elena • M. Djamel MASSOUT et Mme Malika IGHÉROUSSENE

DÉCÈS



MARDON veuve GAULUPEAU Jacqueline, 87 ans • MAKAMI Latifa, 50 ans • RINAUDO

Anne-Sophie, 42 ans • VIDIANI Alain, 81 ans • MAUGER Alain, 61 ans • CROUZILLE Jean-Pierre, 91 ans • GOMMÉ Didier 64 ans • GRÉGORI veuve MAZZOCCHI Janine, 87 ans • LHOSTE veuve DURAND Marie-Thérèse, 83 ans • SZCZURKO Stephan, 99 ans • MONIER veuve LEGAL Janine, 84 ans • LENVERS Thierry, 53 ans • NOËL Renaud, 50 ans • CHAUVAIN Rémy, 93 ans • GRAMAT Marcelle veuve BRISOUX, 92 ans • Thierry LENVERS, 53 ans • Jean-Luc

BERNARD, 61ans • KACHIR épouse HAMICHE Tessadit, 85 ans • HABIB BEKHIT SHENOUDA Naim, 100 ans • LECORNU veuve CARNET Angèle, 94 ans • LEFORT Mickaël, 33 ans • FOSSIER Jacky, 69 ans • JACQUINOT Pascale, 59 ans • URANGA veuve ROUSSEL Hilaria, 96 ans • MONIER Yvonne, 83 ans • Mme Paulette GINESTER veuve GARAS, 98 ans

État civil



Recrutement express le 14 mai 2019 à Neuilly-Plaisance

LA VILLE DE NEUILLY-PLAISANCE RECRUTE

La Municipalité se mobilise et propose un dispositif de recrutement express, le 13 janvier prochain de 14h à 20h à la salle des Fêtes. L'organisation est bien rodée, puisque l'opération fêtera sa 8^e édition, la précédente datant de mai 2019. **Rahima Mazdour**, adjointe au Maire déléguée aux Ressources humaines, au Commerce et à l'Artisanat, la direction des Ressources humaines et plus largement, l'ensemble des services sont fin prêts.

Le concept est, comme d'habitude à Neuilly-Plaisance, innovant. L'objectif pour les Nocéens et habitants des villes alentours : trouver un emploi correspondant à leurs compétences et aspirations.

Vous êtes motivé, vous souhaitez vous investir au bénéfice d'un service public de qualité au sein d'une commune où l'art de vivre est le leitmotiv pour tous ? Alors mobilisez toute votre énergie pour convaincre et munissez-vous de votre curriculum vitae. Vous serez alors accueilli et orienté vers le service recruteur pour un entretien de 15 minutes. animateurs de centres de

loisirs, agent propreté, agent technique, jardinier paysagiste, assistant de direction, l'offre d'emplois est diversifiée. Nous vous attendons nombreux et déterminés.

Retrouvez le détail des offres sur le site de la ville : www.mairie-neuilly-plaisance.com

Logo de la Mairie de Neuilly-Plaisance

**En 15 minutes
rencontrez l'emploi
de votre vie**

**Jeudi 13 JANVIER 2022
de 14h à 20h**

Participez au « recrutement express »
de la Mairie de Neuilly-Plaisance
Plus de 25 postes à pourvoir !

**RECRUTEMENT
EXPRESS
15 MINUTES
POUR CONVAINCRE**

Retrouvez toutes les offres d'emploi sur le site internet de la Mairie
Venez nous rencontrer mun(e) de votre CV à la Salle des Fêtes - 11 avenue du Maréchal Foch
93360 NEUILLY-PLAISANCE - Tél. : 01 43 00 96 16 - www.mairie-neuilly-plaisance.com

TRANSPORTS EN COMMUN : LA VILLE VIGILANTE SUR LES FUTURS PROJETS

En complément du Grand Paris Express, deux projets de transports en commun impacteront fortement Neuilly-Plaisance dans les années à venir. Tout d'abord, le prolongement de la ligne 1 du métro. Celui-ci n'est prévu au plus tôt qu'à l'horizon 2035 mais les travaux qui devraient s'engager en 2028 auront une très forte répercussion sur la Ville. En effet, ils impliquent ni plus ni moins que de détruire la plus grande partie de la zone d'activités de la Fontaine du Vaisseau pour permettre l'entrée du tunnelier chargé de creuser le prolongement ainsi que la construction d'un centre d'entretien des rames de métro.

Dès connaissance de ce projet (*qui n'était pas celui envisagé initialement*), Christian Demuyck a rencontré Valérie Péresse, présidente d'Île-de-France Mobilités afin d'obtenir des garanties pour les entreprises présentes sur le site. Celle-ci s'est engagée à trouver un lieu pour déplacer les entreprises durant les travaux estimés à 7 années et à conserver la vocation économique du site à l'issue du chantier.

Pour autant, 2035 est encore une échéance bien lointaine et ces engagements peuvent être balayés par le temps et les changements à la tête d'Île-de-France Mobilités. C'est pourquoi la Ville mettra tout en œuvre pour obtenir des garanties fermes sur ces engagements dans un document officiel contraignant. Des garanties devront également être apportées aux riverains quant aux nuisances.

D'ores et déjà, dans le cadre de l'enquête publique, les élus de la majorité au conseil municipal ont voté le 15 décembre une délibération demandant à ce que le centre de dépannage des trains soit construit à Fontenay-sous-Bois et qu'à défaut, une stratégie d'accompagnement des entreprises de la ZA soit mise en place. Cette position claire n'a malheureusement pas été celle

de l'opposition qui n'a pas souhaité prendre part au vote...

Le second projet qui impactera fortement la Ville à l'horizon 2030 est celui du Transport en Commun en Site Propre (TCSP). Ce projet consiste à ré-aliser sur voies dédiées, séparées du trafic routier, une ligne de bus articulés à motorisation propre entre Val de Fontenay et Chelles-Gournay sur l'ex-RN34, en reprenant en partie l'itinéraire de l'actuelle ligne 113.

Ce projet remplace le prolongement de la ligne 11 de Rosny à Noisy Champs qui a été ajourné.

Ce palliatif constitue une aberration puisqu'il aboutira à faire passer davantage de voitures sur un nombre plus réduit de voies de circulation étant donné que le TCSP sera construit en empiétant sur les voies de circulations actuelles. En effet, il est évident que les logements en construction sur les secteurs de Maison Blanche/Ville Evrard généreront un trafic automobile supplémentaire. La conséquence très concrète pour Neuilly-Plaisance est que, pour contourner les embouteillages, de nombreux automobilistes se reporteront dans les rues du centre-ville entraînant sa congestion.

Il est bien certain que ce n'est pas l'opposition de la Ville à ce projet qui le remettra en cause. L'action de la Ville vise donc à l'aménager au mieux dans l'intérêt des Nocéens. Nous nous mobilisons actuellement pour obtenir 2 voies de circulation vers Paris et 1 vers Chelles et non 1 seule voie dans chaque sens.

Sur ces deux sujets (*ligne 1 et TCSP*), vous pouvez compter sur la détermination de la majorité municipale à défendre les intérêts des Nocéens.

Nous vous souhaitons une excellente année 2022.

Les élus du Groupe Majoritaire

BONNE ANNÉE 2032

C'est bientôt la fin d'année et il est de saison de faire le bilan de l'année passée et de se faire de bonnes résolutions pour la suivante.

Mais, vous êtes-vous déjà demandé à quoi ressemblera Neuilly-Plaisance dans 10 ans ?

Car le Neuilly-Plaisance de 2032 commence aujourd'hui et vous en êtes les acteurs.

Du côté de l'urbanisation, voulez-vous continuer de voir des promoteurs immobiliers réinventer le paysage à la verticale ?

Quel plan de circulation ou de stationnement souhaite-t-on pour l'avenir ? Ne faudrait-il pas développer de nouvelles infrastructures sportives afin de remplacer les plus vétustes, comme la piscine, afin de pouvoir proposer de nouvelles activités à nos futurs enfants ?

Quelle politique culturelle à Neuilly-Plaisance pour tous les âges de la vie ? Toujours les mêmes animations dans l'avenue Foch proposées samedi après samedi ? N'y a-t-il pas d'autres quartiers de vie à Neuilly-Plaisance ?

Le plateau d'Avron, ne mériterait-il pas d'autres commerces, de nouveaux magasins de proximité ? Et pourquoi ne pas être un peu inventif, innover et proposer des marchés aux Renouillères et sur les bords de Marne, afin d'apporter un dynamisme particulier à ces quartiers ?

N'auriez-vous pas envie que votre Ville valorise ses écoles primaires publiques et son collègue, de telle sorte qu'il n'y ait pas autant de déperdition vers le privé, et éviter ce triste constat pour l'école de la République ?

Pourquoi ne pas développer des actions d'accompagnement du monde associatif qui nous apporte tant de dynamisme. La solidarité, l'entraide y est

largement de mise. Neuilly-Plaisance, c'est aussi et avant tout, ses associations. Alors posons nous les bonnes questions, allons nous laisser cet attentisme perdurer ? Combien de changements structurels à Neuilly-Plaisance depuis quarante ans ?

D'ici dix ans, il y aura eu 2 à 3 nouvelles élections présidentielles avec les changements que cela implique.

Alors on peut aimer vivre éternellement en 1983, dans un petit village qui rechigne à s'impliquer au sein de toutes les évolutions du territoire métropolitain. Oui, on peut.

Mais en attendant, beaucoup de Nocéens font des choix en dehors de Neuilly-Plaisance, certains vont faire du sport dans des villes qui proposent de meilleures infrastructures, d'autres fréquentent des lieux culturels ou des marchés dans les environs. Nous toutes et tous cherchons en vain la modernité que devrait proposer une ville de Seine-Saint-Denis, le dynamisme qui devrait irriguer une agglomération telle que la nôtre.

Cette modernité, ce dynamisme, chacun les porte en soi et chacun peut en être l'acteur.

En 2022, construisons ensemble 2032.

Prenez soin de vous. Joyeuses fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

Pour rencontrer vos élus : sur rendez-vous au 06.01.21.55.35, ou sur reinventons.np@gmail.com.

*Les élus « Réinventons Neuilly-Plaisance »
Marie-Christine Reynaud, Georges Saunier,
Valérie Suchod, Nicolas Frémin*

NEUILLY PLAISANCE

130 ANS D'EXCEPTION

1892  2022

MEILLEURS VOEUX

